Association Loi 1901
5, rue du Lavoir
78730 Saint Arnoult en Yvelines

Tel : 06 07 29 85 35
Site : http://a10gratuite.free.fr
courriel : a10gratuite@free.fr

HALTE AU RACKET

A10 et A11 GRATUITES
en Ile de France

L'A10 est la seule autoroute « historique » francilienne à péage dés le 23ème km de Paris.

Dans un bassin largement démuni en transports collectifs, son caractère péri urbain pose de multiples problèmes : sociaux, économiques et environnementaux dans tout le sud francilien.

Elle est largement utilisée par les franciliens pour leurs trajets domicile-travail. Le coût annuel de cette utilisation peut s'élever à 1200€ pour un salarié l'empruntant quotidiennement.

C'est pour cette raison que depuis des années élus et populations concernés dénoncent cette réalité et demandent la suppression du péage.

Les indécents résultats financiers des concessionnaires, obtenus grâce à d'incessantes augmentations tarifaires, montrent qu'il est possible de mettre fin à une situation injuste et inacceptable. Ainsi, par exemple, pour le groupe VINCI (propriétaire d'ASF et de COFIROUTE), si le chiffre d'affaires de ses concessions représente 14% de son CA global, il représente 45% de son résultat net. En moyenne, le résultat net des concessions représente 25% de leurs chiffres d'affaires. En 2010, pour 100€ de péage sur le réseau COFIROUTE, 25€ ont été directement convertis en dividendes aux actionnaires !

Le récent rapport de la Cour des comptes confirme que les relations entre l'Etat et les concessionnaires doivent être profondément modifiées. Les usagers et les collectivités locales en sont les otages.

Les usagers exigent de l'Etat des mesures significatives et concrètes.

Cette manne amassée par les concessionnaires durant des années doit être mobilisée pour corriger les disparités les plus flagrantes. La gratuité des tronçons franciliens serait une de ces mesures annonçant un changement de cap.

Saint Arnoult en Yvelines, le 2 août 2013